

Association Pour du vent

6, Rue du Puits

79500 MELLE

05 49 29 38 66 06 76 23 15 88

pourduvent@orange.fr

www.pourduvent.org

CONCOURS

"Les arts du vent"

**Règlement et fiche d'inscription à
télécharger
sur www.pourduvent.org**

Règlement

Dans le cadre de la fête du vent qui se déroulera le 31 mai 2020 à l'Orangerie de La Mothe-Saint-Héray, l'association "Pour du Vent" organise un concours d'objets de l'air et du vent.

Cette manifestation permettra de découvrir les différents domaines liés à l'air et au vent (sciences et techniques, énergie, arts, culture, sport, philosophie et religion, ...).

Le concours est ouvert à toutes et à tous. La participation est libre et gratuite. Il s'agit d'inventer et de créer un objet décoratif, musical, cinétique, mécanique, humoristique, ludique ou improbable.

Participer à ce concours, c'est plonger dans une marmite de créativité.

Il y a quatre catégories de participants :

- **artistes et artisans professionnels**
- **Collectivités (classes de tout niveau, associations,...)**
- **Individuels adultes**
- **Individuels enfants (jusqu'à 16 ans)**

Dans chaque catégorie

1er prix : 250 € - 2e prix : une surprise !

Pour être accepté à concourir, la réalisation devra expressément répondre au critère suivant : **être en rapport avec l'air, le vent, le souffle, le vol.**

Exemples non exhaustifs d'objets du vent : girouette, moulin, musiques éoliennes (carillon, harpe, orgue, ...), cerf-volant, moteur à vent, mobile, manche à air, épouvantail, bidule à voile ou mécanique, aile d'avion, ...

Exemples non exhaustifs d'objets utilisant les propriétés de l'air : ballon, pompe, objets pneumatiques, ludion, colonne d'air, compresseur, paille à boire ...

Exemples non exhaustifs d'œuvres inspirées par le vent : peinture, photo, collage, bijoux, sculpture, kirigami,...

Chaque participant ne peut présenter qu'une seule œuvre de son choix. Elle sera exposée soit en plein air soit sous tivoili selon le matériau utilisé. Une œuvre peut comporter plusieurs éléments.

Date limite de candidature

Les dossiers devront être déposés avant le **dimanche 10 mai 2020** dernier délai à l'adresse suivante : pourduvent@orange.fr ou par courrier à l'adresse de l'association.

Le dossier comportera au minimum les pièces suivantes pour faciliter la mise en place :

- une photographie de l'œuvre, incluant son socle ou son support.
- un descriptif succinct (démarche et fonctionnement)
- les dimensions de l'œuvre avec son support

L'installation des œuvres se fera le dimanche 31 mai de 9 h à 12 h. Elles seront reprises le dimanche en fin de journée.

Les participants assureront le transport de leur œuvre. Les objets du vent présentés en extérieur le seront sur un support suffisamment solide pour résister aux assauts du vent et, si besoin, haubanés. Support et arrimage seront fournis par l'artiste.

Le public sera seul juge pour désigner le lauréat dans chaque catégorie. La remise des prix aura lieu le dimanche 31 mai à 19 h.

L'association reste à votre disposition pour tout aide ou conseil complémentaire.

FICHE DE CANDIDATURE

à retourner avant le 10 mai 2020 à

pourduvent@orange.fr

Je soussigné(e) responsable de l'œuvre

Nom..... Prénom..... Age

Adresse

Code postale Ville

N° de téléphone fixe..... N° de portable

Site Blog.....

participe au concours "Les arts du vent" dans la catégorie :

- Artistes et artisans**
- Collectivités (classes de tout niveau, associations, ...)**
- Individuels adultes**
- Individuels enfants (jusqu'à 16 ans)**

